vernement me transporteront au fort Mac-Leod (220 milles de Benton), extrémité sud du diocèse de Saint-Albert. C'est aux environs de ce fort que le 13 septembre prochain doit se conclure ce fameux traité entre le terrible enfant du désert et l'homme blanc. Là, je me rencontrerai avec les PP. Scollen et Doucet.

Bien-aimé Père, en ce jour, veuillez prier et faire prier d'une manière particulière pour que je mène à bonne fin, pour la plus grande gloire de notre Foi et l'honneur de notre chère Famille, cette grande affaire pour laquelle je vais travailler avec votre paternelle permission et le plein agrément de mon révérendissime Vicaire.

Bien-aimé Père, je pars avec joie et bonheur. Je ne recule et ne reculerai devant aucune difficulté, fatigues, contrariétés, et je suis trop heureux de faire quelque chose pour ma Congrégation, mes bien-aimés Frères, et surtout ces chers Missionnaires de la Saskatchewan, où sera toujours une grande partie de mes affections. Encore une fois, bénissez-moi de cette bénédiction de votre tendre cœur qui nous aime tant.

A. L., O. M. I.

Au mois d'août dernier, lord Dufferin, gouverneur général du Canada, a visité la ville de Saint-Boniface. Voici, d'après la traduction du *métis*, le discours adressé par Mgr Taché au gouverneur, et la réponse de Son Excellence :

A Son Excellence le comte Dufferin, gouverneur général du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La visite du représentant immédiat de notre auguste souveraine remplit le peuple de Manitoba d'une vive et sincère

allégresse. Cette joie est partagée par l'Archevêque et le clergé catholique de cette province, qui prient Votre Excellence d'en agréer la faible expression.

Une des missions du clergé, c'est d'instruire le peuple de l'obligation qui incombe à tous d'honorer et respecter l'autorité légitime. Cette mission, nous l'accomplissons, milord; Votre Excellence n'en doute pas; nous sommes heureux de joindre l'exemple au précepte.

Votre Excellence n'est point étrangère à l'histoire de notre pays; elle sait que le clergé catholique s'est rangé parmi les hardis découvreurs qui, les premiers, ont pénétré dans Manitoba et les immenses territoires du Nord; le même clergé a fait sa large part dans l'œuvre civilisatrice qui a prédisposé les aborigènes de ces contrées, ainsi que les colons, au respect et à l'attachement que tous témoignent à la couronne d'Angleterre.

Vous connaissez trop bien, milord, le peuple du Canada, pour qu'il soit nécessaire de dire que le groupe national auquel nous appartenons se flatte avec raison de ne le céder à aucun autre dans l'accomplissement des devoirs que lui impose sa condition de sujet britannique.

Dans plusieurs circonstances, Votre Excellence a bien voulu reconnaître publiquement ces dispositions. Vos honorables appréciations s'unissent à nos convictions pour dire que le sang qui coule dans nos veines n'est point un obstacle aux sentiments de loyauté qui doivent caractériser tous les sujets de notre bien-aimée souveraine.

Recevez, Excellence, l'assurance du respect, du dévouement et de l'obéissance parfaite qui nous animent envers Son Auguste Majesté la Reine et celui qu'elle a si bien choisi pour la représenter.

Nous vous sommes très-reconnaissants, milord, pour l'honneur que vous nous faites aujourd'hui, et pour l'encouragement que vous avez donné au collége de Saint-Boniface, par l'octroi des médailles d'honneur que les élèves de cette institution doivent à la libéralité de Votre Excellence.

Vous êtes, vous milord, le représentant de l'autorité de la

souveraine, mais je ne vous étonnerai certainement pas en ajoutant que la comtesse est, elle, la représentante des qualités éminentes qui distinguent Sa Gracieuse Majesté comme femme et comme mère. C'est assez dire combien nous apprécions la visite de Votre Excellence. Milady, nous vous prions de vouloir bien, ainsi que votre noble époux, agréer les hommages respectueux de l'archevêque et du clergé de Saint-Boniface.

Son Excellence répondit en anglais ; nous traduisons :

Monseigneur et Messieurs,

Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est avec un grand plaisir que je me vois enfin dans les limites de la juridiction de Votre Grâce et dans le voisinage de ces lieux où vous et votre clergé avez, pendant tant d'années, poursuivi votre tâche sacrée.

Votre Grâce, j'en suis persuadé, n'est pas sans savoir combien je sais comprendre et apprécier jusqu'à quel point le clergé catholique du Canada a contribué au progrès de la civilisation depuis le commencement jusqu'aujourd'hui dans toute l'étendue de la puissance de Sa Majesté ; et peut-être n'y a-t-il pas de pays où les travaux des missionnaires catholiques pour la civilisation soient plus remarquables et aient laissé sur le sol une empreinte plus frappante qu'ici, dans Manitoba.

Plus d'une fois avant aujourd'hui ç'a été pour moi un devoir bien doux de rendre témoignage à la constante loyauté et au dévouement que vous et vos Frères avez montrés pour la cause du bon gouvernement et de l'ordre ; les bons sentiments et l'entente patriotique que je vois régner en cette province, prouvent incontestablement l'esprit de charité et de sympathie qui anime Votre Seigneurie ainsi que son clergé envers toutes les classes de vos concitoyens.

Pour moi, personnellement, c'est un grand bonheur de visiter le théâtre des travaux d'un homme pour qui j'entretiens une amitié et une estime aussi sincères que celles que

je ressens pour Votre Grâce, et de voir de mes yeux l'excellent résultat de vos incessants travaux et de votre infatigable abnégation et dévouement aux intérêts de votre troupeau. J'ai confiance que la Providence de Dieu fera en sorte que vos ouailles ainsi que tout le pays aient encore longtemps à bénéficier de votre administration. Permettez-moi d'assurer Votre Grâce et le clergé de votre diocèse que nous sommes, lady Dufferin et moi, profondément reconnaissants pour la bonne et cordiale bienvenue que vous nous avez préparée.

MACKENSIE.

JOURNAL DU R. P. LECORRE.

Le R. P. Lecorre, parti de France en 1870, avec Mgr Clut, a pris part pendant plusieurs années, en qualité de Missionnaire libre, aux travaux de nos Pères dans le vicariat du Mackensie. Au mois de septembre 1875 il fut admis à commencer son noviciat et le 10 septembre 1876, il a eu le bonheur de faire son oblation. Voici en quels termes il rend compte lui-même de cette cérémonie dans une lettre adressée à sa famille:

Dimanche 10 septembre 1876. — Alleluia ! Je puis baiser avec amour ma croix d'Oblat; je puis dire à Marie : « Je suis à vous pour la vie, je ne m'appartiens plus. » C'est vendredi matin, vers trois heures, qu'a eu lieu cette belle et touchante cérémonie de mon oblation. La veille encore, à midi, je pensais qu'il n'y aurait d'autres Pères à y assister que Mgr Clut, qui devait recevoir mes vœux; mais, par bonheur, une brigade nous a amené, le soir, les RR. PP. Petitot et de Krangué. J'en étais si heureux ! Comme les berges devaient repartir le lendemain, de bon matin, on a dû avancer la cérémonie de deux heures, afin que les Pères pussent y assister.